

à conserver !

Vous habitez dans une zone à **risques industriels majeurs...** Que faire en cas d'accident ?



les établissements concernés

Application des Gaz
Arkema - Usine Pierre Bénite
Bluestar Silicones France SAS
Brenntag
Créalys
Dépôt Pétrolier de Lyon
Entrepôt Pétrolier de Lyon
Stockages Pétroliers du Rhône
Gifrer Barbezat
Interra Log
Kem One
Pyragric Industrie
Rhône Gaz

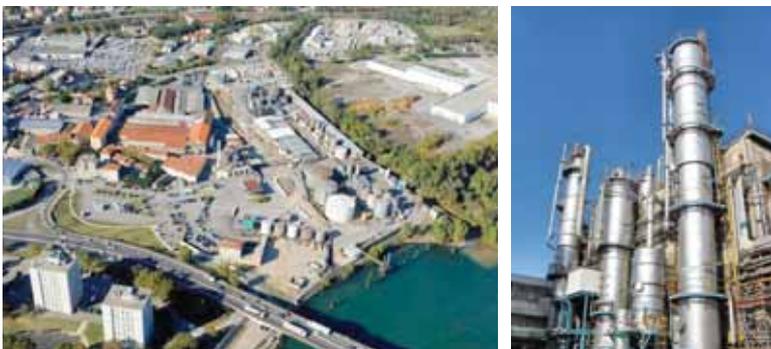
Safram France
Société du Dépôt de St-Priest
Solvay Belle-Étoile
Solvay Saint-Fons Chimie
Total Raffinage France
Communauté urbaine de Lyon - Veolia
Eau - Usine des eaux de Crépieux
Communauté urbaine de Lyon - Veolia
Eau - Usine des eaux de Croix Luizet



Préfet
du Rhône

Une priorité : votre sécurité

Les établissements industriels fournissent des efforts continus pour réduire les risques à la source. Des progrès importants ont été réalisés. Malgré tout, la survenue d'un accident ne peut jamais être totalement écartée.



POURQUOI RECEVEZ-VOUS CETTE BROCHURE ?

Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. L'information sur ces risques est une obligation réglementaire. Cette brochure vous présente les risques auxquels vous êtes exposé et la conduite à tenir en cas d'alerte. Les consignes préconisées sont simples à mémoriser et faciles à appliquer. Lisez-les, respectez-les et partagez-les avec votre entourage. Se préparer à faire face, c'est être acteur de sa propre sécurité, mais aussi de celle des autres.

Les mesures prises pour limiter les risques

Les installations à risque sont soumises à des réglementations strictes. Il s'agit des établissements industriels dits Seveso, des installations nucléaires de base (INB) et des unités de stockage souterrain de gaz ou de produits chimiques. **Leur priorité : réduire les risques à la source et gérer la sécurité au quotidien.** Pour identifier et maîtriser les risques potentiels, ils réalisent des études de dangers (ou des rapports de sûreté pour les INB). Ces études sont instruites par le préfet via la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui prescrivent des mesures de sécurité et inspectent régulièrement les installations.

Les plans de secours mis en œuvre en cas d'accident

Le **Plan particulier d'intervention, ou PPI**, est un **plan d'urgence** propre à un ou plusieurs sites industriels. Il est déclenché par le préfet lorsque survient un accident susceptible d'avoir des conséquences importantes au-delà des limites du site industriel. **Il définit l'organisation des secours** et les méthodes d'intervention en cas d'urgence. D'autres plans d'urgence sont également activés à l'échelle de l'établissement industriel (avant le PPI), de la commune et des établissements scolaires. Tous ces plans d'urgence sont testés régulièrement.

Vous vous demandez peut-être...

► ... ce qu'est un PPRT ?

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques réglemente l'urbanisation autour d'un site industriel Seveso et fixe les normes pour les constructions. Il vise à réduire l'exposition des populations les plus proches. Ainsi, son périmètre ne coïncide pas forcément avec celui du PPI. Il est élaboré par les services de l'État, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, et s'impose directement au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

► ... ce qui est fait pour les transports de matières dangereuses (TMD) ?

Les matières dangereuses utilisées ou produites par les sites industriels transitent par canalisation (enterrée, aérienne) ou voie terrestre (route, rail, fleuve), selon une réglementation très stricte : études de danger, plans de surveillance et d'intervention, restrictions d'itinéraires pour les camions.... En cas d'accident, le préfet active un plan d'urgence spécifique.

Un accident peut arriver, il faut s'y préparer...

Selon la nature des produits impliqués, cet accident peut prendre la forme d'un incendie, d'une explosion ou d'une émission de produits toxiques ou radioactifs. Ses conséquences peuvent affecter les personnes, l'environnement ou les biens. C'est pourquoi il est important que chacun y soit préparé.



Informez-vous dès maintenant

- Lisez attentivement cette brochure et conservez-la.
- Informez-vous sur les risques auxquels vous êtes exposé. Les données nécessaires sont regroupées dans ce document et sur le site www.lesbonsreflexes.com. Des informations sont également disponibles auprès de votre mairie ou de la préfecture de votre département.
- Repérez et, si vous le pouvez, pré-enregistrez la fréquence radio qui vous permettra de vous tenir informé (voir en dernière page).
- Renseignez-vous sur la mise à l'abri : tous les conseils pour bien vous préparer sur www.lesbonsreflexes.com.
- Enfin, mémorisez les "bons réflexes" à adopter en cas d'accident (voir pages suivantes), afin de réagir de la meilleure manière possible. Et n'hésitez pas à en parler autour de vous !



Prenez connaissance des moyens d'alerte

- En cas d'accident industriel majeur, **une sirène d'alerte** est déclenchée. Elle est identique partout en France et avertit les salariés et les riverains qu'ils doivent prendre les mesures de protection nécessaires. Les entreprises ou plateformes industrielles concernées par cette campagne d'information **testent leur sirène le premier mercredi de chaque mois à midi**. Saisissez cette occasion pour vous familiariser avec le son !
- Votre commune ou l'industriel a peut-être mis en place **un système automatique d'appel téléphonique** vers les populations. Renseignez-vous auprès de la mairie ou de l'industriel et vérifiez que les données vous concernant sont à jour.
- Enfin, **des dispositifs complémentaires** peuvent être utilisés pour vous alerter et vous informer : autres sirènes proches, haut-parleurs fixes ou mobiles, panneaux à messages variables...

Pour écouter les sirènes d'alerte et de fin d'alerte

▶ N° Vert 0 800 507 305

L'alerte est donnée... adoptez les bons réflexes !

Début de l'alerte



3 fois 1 minute
41 secondes

Composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes, le son de la sirène d'alerte est modulé, montant puis descendant. Dès que vous l'entendez, agissez.



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

- ▶ Ne restez pas à l'extérieur ni dans votre véhicule.
- ▶ Fermez les portes, les volets et les fenêtres.
- ▶ Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation, installez-vous de préférence dans une pièce sans fenêtre.
- ▶ Si vous êtes dans un logement équipé d'une pièce "confinable", utilisez-la.
- ▶ Pensez éventuellement à faire rentrer les animaux domestiques.



Tenez-vous informé et respectez les consignes des autorités

- ▶ Celles-ci peuvent être diffusées par téléphone, par des véhicules d'alerte, par la radio (France Inter, France Bleu, France Info) ou la télévision (France 3).
- ▶ Vous pouvez aussi consulter les sites internet adéquats (mairie, préfecture...).
- ▶ Si l'évolution de la situation le nécessite, le préfet peut être amené à organiser une évacuation des populations.

Pour retrouver ces consignes

N° Vert 0 800 507 305

Attention, ce numéro vous permet d'accéder à des consignes enregistrées, il ne constitue pas un répondeur de crise.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri

- ▶ Ils sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.
- ▶ En vous déplaçant, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.



Évitez de passer des appels téléphoniques

- ▶ Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.
- ▶ Écoutez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.

Consignes complémentaires

- ▶ Évitez toute flamme ou étincelle.
- ▶ Évitez de fumer.
- ▶ Restez patient et occupez les enfants par des jeux calmes.
- ▶ Si vous sentez une gêne, placez un linge humide contre le visage et respirez à travers.

Fin de l'alerte



1 fois 30 secondes

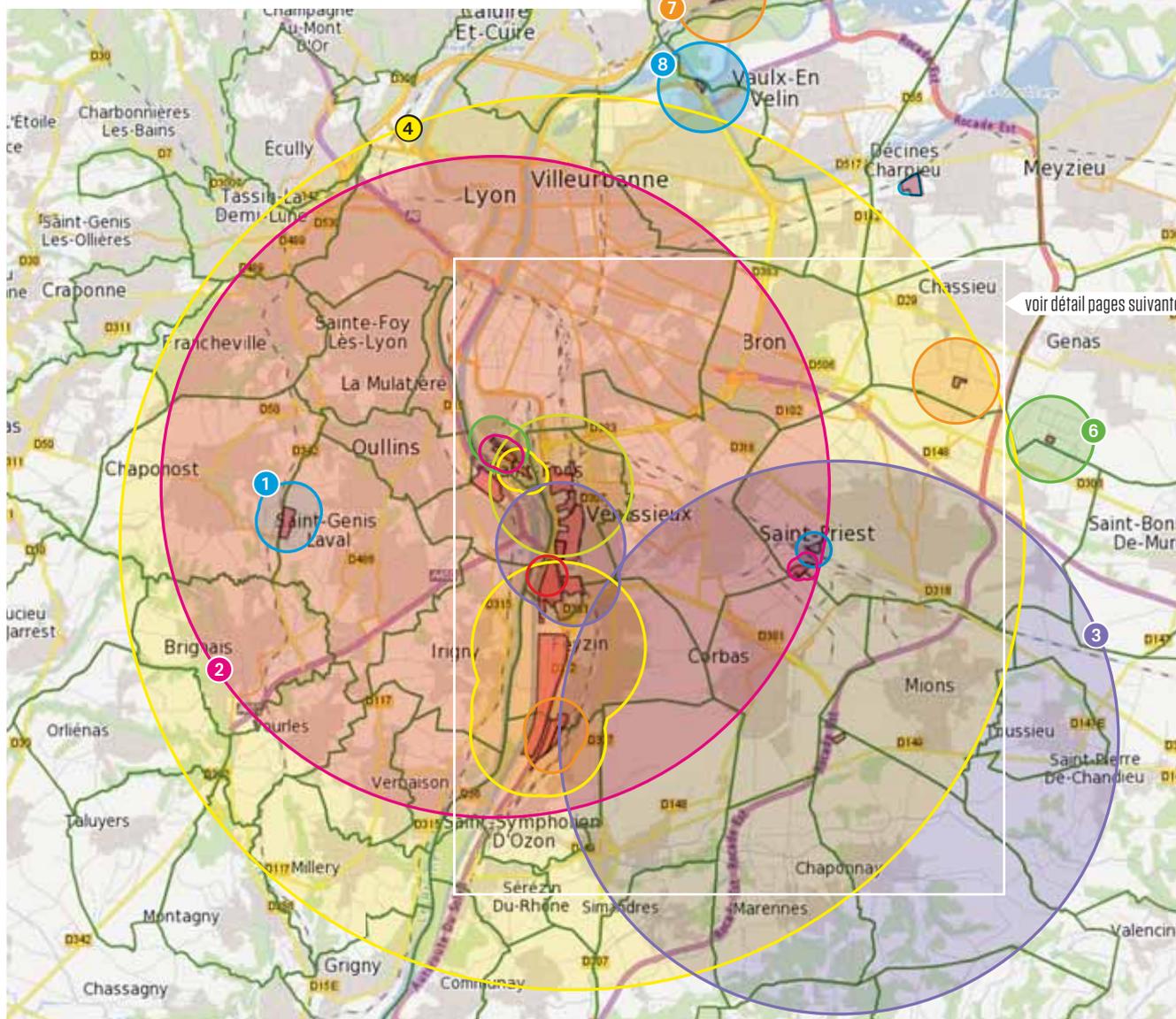
La fin de l'alerte est signalée par un son continu qui dure 30 secondes. Elle indique que le danger est passé et que les consignes sont levées.



Dès la fin d'alerte, sortez de votre lieu de mise à l'abri

- ▶ Aérez longuement les locaux, ils contiennent peut-être des résidus de gaz pouvant s'avérer dangereux à terme.
- ▶ Otez les dispositifs de calfeutrage.
- ▶ Remettez en service la ventilation et le chauffage.
- ▶ Restez attentif à d'éventuelles consignes complémentaires des autorités.

Le bassin Lyonnais



A NOTER

COTELLE (RILLIEUX-LA-PAPE) : L'établissement COTELLE, à Rillieux-la-Pape, fabrique et conditionne des produits détergents (eau de Javel sous forme concentrée, diluée ou épaissie en flacons et assouplissant textile concentré en doses). L'étude de dangers, préalable à l'établissement d'un éventuel PPI, est en cours. Une information du public sera effectuée si un PPI est établi.

IVA ESSEX (MEYZIEU) : L'établissement IVA ESSEX à Meyzieu, produit des vernis d'émallage utilisés comme isolants dans les câbles électriques. Il est devenu Seveso seuil haut en 2010 suite à un changement de classification du phénol (toxique par inhalation). L'étude de dangers a montré que les effets ne sortent pas du site et qu'en conséquence il n'est pas soumis à PPI, ni à l'obligation d'information du public associée.

GARE DE TRIAGE DE SIBELIN (COMMUNES DE FEYZIN ET SOLAIZE) : la loi "Risques" du 30 juillet 2003 introduit l'obligation pour certaines infrastructures importantes de transports de matières dangereuses (gares de triage, aires de stationnement, ports) de réaliser des études de danger, conduisant à l'établissement de PPI. La gare de triage de Sibelin, qui a une activité de stationnement, chargement et déchargement de matières dangereuses, est concernée par ces obligations.

LE PORT DE LYON EDOUARD HERRIOT (LYON 07), qui a une activité de chargement et déchargement sur les terminaux de transit de matières dangereuses, est également concerné par ces obligations. Les études de dangers de ces installations sont actuellement en cours de réalisation et/ou d'examen.

LABORATOIRE P4 (LYON 07) : Le laboratoire P4 Inserm Jean Mérieux, situé à Lyon 7^e, est un laboratoire de niveau de sécurité biologique maximal dédié à l'étude des agents pathogènes du groupe de risque 4. Les activités qui y sont conduites visent au développement d'outils de diagnostic, ainsi que de moyens prophylactiques et thérapeutiques contre les maladies infectieuses émergentes et réémergentes. Malgré l'absence d'effets à l'extérieur du site, un plan de secours a été établi pour le laboratoire P4. Il prévoit un plan de bouclage destiné à faciliter l'intervention des services de secours en cas d'accident. Aucune zone d'application d'un PPI n'est donc définie pour ce site.

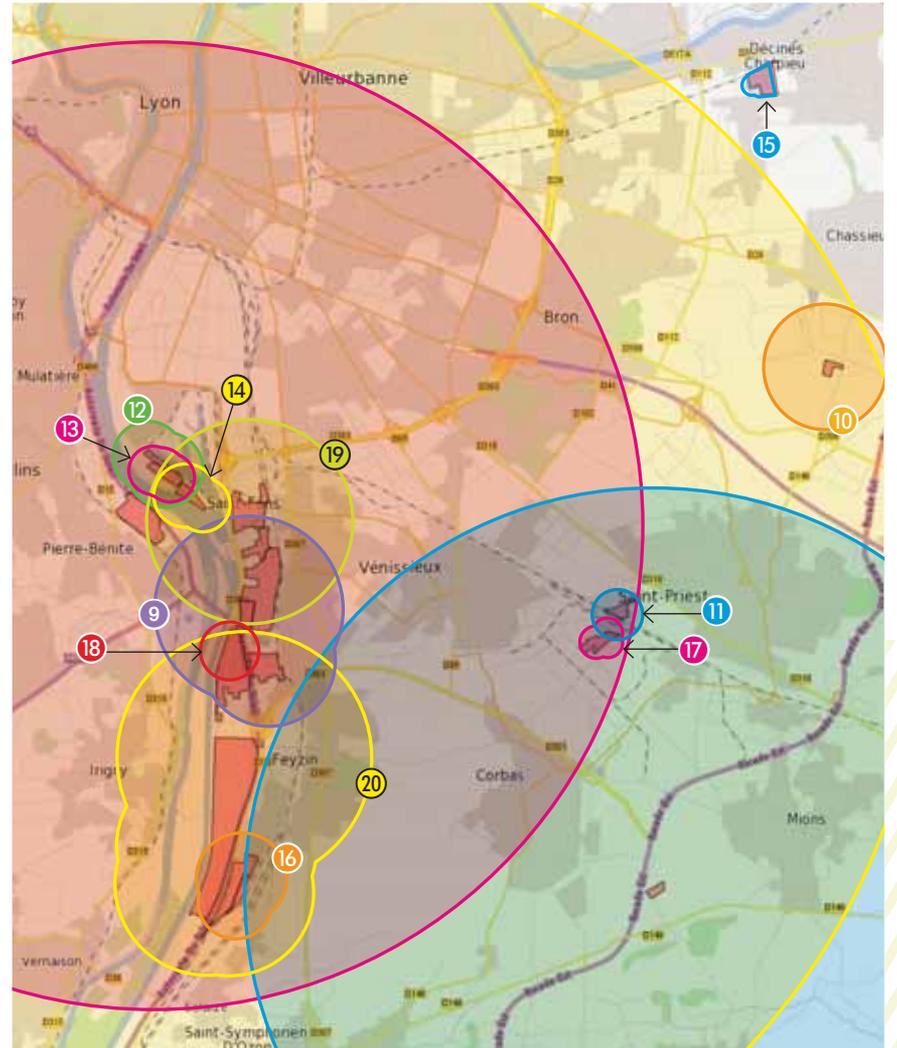
Entreprise	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Communes concernées	Page
1 APPLICATION DES GAZ	Saint-Genis-Laval		690 m	Chaponost, Saint-Genis-Laval	12
2 ARKEMA	Pierre-Bénite		7 410 m	Brignais, Bron, Chaponost, Charly, Francheville, Irigny, Lyon, La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-Laval, Vénissieux, Vernaison, Vourles, Feyzin, Solaize, Villeurbanne, Tassin-la-Demi-Lune, Corbas, Saint-Priest, Saint-Symphorien-d'Ozon	14
3 INTERRA LOG	Chaponnay		6 150m	Isère : Luzinay, Villette-de-Vienne ; Rhône : Saint-Fons, Vénissieux, Chaponnay, Corbas, Feyzin, Marennes, Mions, Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Priest, Saint-Symphorien-d'Ozon, Simandres, Solaize, Toussieu	30
4 KEM ONE	Saint-Fons		10 000 m	Brignais, Brindas, Bron, Caluire-et-Cuire, Chaponost, Charly, Craponne, Ecully, Francheville, Grigny, Irigny, Lyon, Millery, Montagny, La Mulatière, Orléans, Oullins, Pierre-Bénite, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Fons, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-Laval, Taluyers, Tassin-la-Demi-Lune, Vaulx-en-Valin, Vénissieux, Vernaison, Villeurbanne, Vourles, Chaponnay, Chassieu, Communay, Corbas, Décines-Charpieu, Feyzin, Marennes, Mions, Saint-Priest, Saint-Symphorien-d'Ozon, Serezin-du-Rhône, Simandres, Solaize, Ternay, Toussieu	32
5 PYRAGRIC INDUSTRIE	Rillieux-la-Pape		120 m	Rillieux-la-Pape	34
6 SAFRAM FRANCE	Genas		900 m	Genas, Saint-Priest	38
7 COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON VEOLIA EAU - CRÉPIEUX	Rillieux-la-Pape		970 m	Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Valin	48
8 COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON VEOLIA EAU - CROIX-LUIZET	Villeurbanne		970 m	Villeurbanne, Vaulx-en-Valin	50

Inflammable | Toxicité spécifique | Corrosif | Dangereux pour l'environnement | Gaz sous pression

Le bassin Lyonnais

Information générale sur les risques

	Effets et phénomènes dangereux	Conséquences sur les personnes
thermiques	INCENDIE Combustion de liquides ou de solides - Explosion de gaz → Transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction	Brûlures aux 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e degrés
toxiques	EMISSION D'UNE SUBSTANCE TOXIQUE Fuite de liquide avec vaporisation - Fuite de gaz - Incendie avec dégagement de produits toxiques - Mélange de produits incompatibles - Dégagement de produits toxiques par contact avec de l'eau → Déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du gaz et des conditions météorologiques	Irritation, intoxication, asphyxie : les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (voie respiratoire ou cutanée)
de surpression	EXPLOSION Éclatement de réservoir - Explosion de gaz ou de solides → Propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc)	Blessures provenant de la projection de débris, lésions internes (poumons, tympons,...)
radiologiques	ÉMISSION DE RADIOACTIVITÉ Accident majeur → Dispersion d'éléments radioactifs sous forme d'aérosols ou de particules dans l'air, l'eau ou le sol	Contamination par voie interne ou externe, irradiation augmentant le risque de développement de cancers : les conséquences dépendent de la radio-toxicité de la substance, de la durée d'exposition et de la dose reçue



Entreprise	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Communes concernées	Page
9 BLUESTAR SILICONES FRANCE SAS	Saint-Fons		1400 m au nord et 950 m au sud	Irigny, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Vénissieux, Feyzin	16
10 BRENTAG	Chassieu		930 m	Chassieu, Saint-Priest	18
11 CRÉALIS	Saint-Priest		375 m	Saint-Priest	20
12 DÉPÔT PÉTROLIER DE LYON	Lyon 07		500 m	Lyon 07	22
13 ENTREPÔT PÉTROLIER DE LYON	Lyon 07		390 m	Lyon 07	24
14 STOCKAGES PÉTROLIERS DU RHÔNE	Lyon 07		480 m	Lyon 07, Pierre-Bénite, Saint-Fons	26
15 GIFRER BARBEZAT	Décines		90 m	Décines-Charpieu	28
16 RHÔNE GAZ	Feyzin		600 m au sud et 700 m au nord	Feyzin, Solaize	36
17 SOCIÉTÉ DU DÉPÔT DE SAINT PRIEST	Saint-Priest		320 m	Corbas, Saint-Priest	40
18 SOLVAY BELLE ÉTOILE	Saint-Fons		440 m	Saint-Fons	42
19 SOLVAY SAINT-FONS CHIMIE	Saint-Fons		1560 m	Saint-Fons, Lyon 07, Pierre-Bénite, Vénissieux	44
20 TOTAL RAFFINAGE FRANCE	Feyzin		1910 m au nord et 1500 m au sud	Irigny, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Vernaison, Feyzin, Saint-Symphorien-d'Ozon, Solaize	46

Inflammable | Toxique | Comburant | Dangereux pour l'environnement | Toxicité spécifique | Gaz sous pression

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

APPLICATION DES GAZ

ZI Le Favier, route de Brignais - BP 55 - 69563 Saint-Genis-Laval /// Tél. 04 78 86 87 00 ///

Éléments fournis par Laurent Danion (directeur du site) ///

hse@coleman.eu /// www.campingaz.com

L'entreprise

Effectif moyen : 200 personnes

Année d'implantation du site industriel : 1953



Activités

→ Fabrication et remplissage de cartouches de gaz avec du GPL (gaz de pétrole liquéfié : butane, propane) servant aux activités de plein air et de loisir (camping, bricolage) comprenant les activités suivantes :

- emboutissage de tôles au moyen de presses d'emboutissage pour former les cartouches,
- remplissage des cartouches avec du GPL,
- emballage des cartouches dans des cartons et mise sur palettes.

→ Rénovation de bouteilles de gaz rechargeables et remplissage en GPL (camping, bricolage) comprenant les activités suivantes : tri de bouteilles de gaz déjà utilisées par les consommateurs en vue de leur réutilisation, tests et contrôles réglementaires, remise en état et peinture des bouteilles, remplissage en GPL.

→ Réception du GPL par camions citernes puis stockage sur le site. Transferts du GPL entre les stockages et les ateliers de remplissage au moyen de canalisations et de pompes).

Réglementation du site

→ L'arrêté préfectoral du 10 août 2005 et l'arrêté préfectoral complémentaire du 28 août 2011 réglementent les activités du site.

→ L'étude de dangers a été mise à jour en 2008.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Butane, propane		Gaz liquéfiés inflammables	Incendie, Explosion

Moyens de secours humains

→ Personnel de sécurité sur place 24h/24.

→ Ligne téléphonique directe avec les sapeurs pompiers du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

→ Astreinte 24h/24 de personnel en cas de situation d'urgence.

→ Equipe de Seconde Intervention pour la lutte contre l'incendie en période de production.

Moyens de secours matériels

→ Réserve d'eau interne 1500 m³.

→ Réserve d'eau pour secours externes.

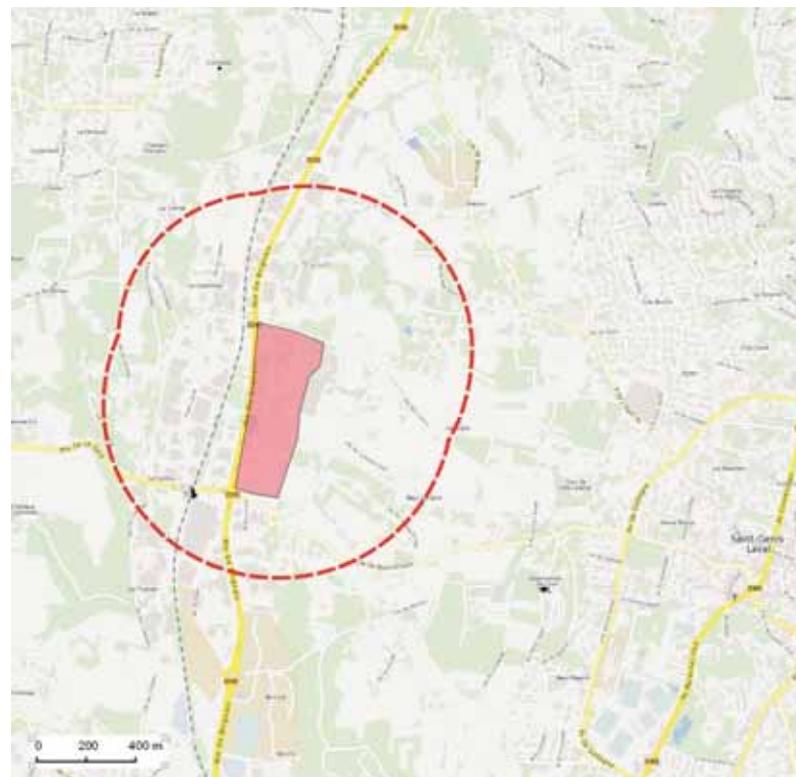
→ 2 motopompes incendie.

→ 12 poteaux incendie sur le réseau interne.

→ Bâtiments à risques équipés de dispositifs automatiques de détection ou d'extinction d'incendie à eau.

→ 1 groupe électrogène de secours.

→ Matériel mobile d'intervention.



--- Périmètre de la zone à risques (690 m). Il correspond à un scénario d'explosion en zone encombrée suite à une rupture de canalisation, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Aire de dépotage avec mise en sécurité automatique du camion citerne en cas de détection gaz ou de détection flamme, protection automatique contre l'incendie, clapets de sécurité au niveau de la citerne et sur les bras de dépotage.
- ▶ Présence de stockages de GPL sous talus avec clapets de sécurité internes, niveaux de sécurité, détection gaz, détection flamme.
- ▶ Ateliers de conditionnement gaz équipés de détection gaz et de protection automatique contre l'incendie.
- ▶ Bâtiments de stockage de produits finis équipés d'extinction automatique d'incendie.



→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Des réunions d'information sur les activités du site ont été organisées en 2013 avec les associations d'entreprises implantées dans le sud ouest lyonnais, ainsi qu'avec les populations riveraines.

ARKEMA

usine de Pierre-Bénite

Rue H. Moissan - BP 20 - 69491 Pierre-Bénite cedex /// Tél. 04 72 39 82 64 ///

Éléments fournis par Serge Portugal (responsable du pôle HSEQ) ///
 serge.portugal@arkema.com /// www.arkema.com

L'entreprise

Effectif moyen : 590 personnes
 Année d'implantation du site
 industriel : 1902



Activités

Depuis 2007, l'usine est recentrée sur ses activités les plus performantes :

- Les gaz fluorés, les Forane®, employés notamment comme fluides frigorigènes et dans la pharmacie et la pétrochimie. Les réactions se font à pressions et températures élevées. Le mélange est ensuite purifié et distillé.
 - Les polymères techniques, les Kynar®, matière plastique à haute performance très résistante à la corrosion, employés comme revêtement dans le bâtiment et le photovoltaïque, l'offshore, les peintures, la câblerie automobile...
- Les réactions de polymérisation se font à pressions et températures élevées, en présence de catalyseurs et d'additifs. Les polymères doivent ensuite être séchés puis conditionnés sous forme de poudre ou de granules.

A noter

- Arkema, sur la chimie du fluor, occupe des positions de leader mondial sur ses fabrications de polymères fluorés PVDF (1^{er}) et de gaz fluorés (2^e).

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 17 mai 1985 modifié réglemente les activités du site.
- L'usine est couverte par 15 études de dangers (dont le centre de recherche) qui sont mises à jour périodiquement (a minima tous les 5 ans).

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Acide fluorhydrique anhydride, oléum, acide chlorhydrique, brome		Liquides toxiques	Nuage toxique
Chlore, trifluorure de bore		Gaz toxiques	Nuage toxique
Fluorure de vinylidène		Gaz liquéfié inflammable	Incendie, explosion

Moyens de secours matériels

- Equipements de secours fixes : nouvelle pomperie incendie autonome (2012) de 1200 m³/h, réseau interne de lutte contre l'incendie, rideaux d'eau, bassin de sécurité pour collecter les eaux incendie en attente de traitement avant rejet.
- Moyens mobiles : véhicules de secours et d'intervention adaptés dont un fourgon pompe tonne grande puissance et une cellule mobile d'intervention chimique.



--- Périmètre de la zone à risques (7 410 m). Il correspond à un scénario de déchirure de l'enveloppe d'un wagon de chlore, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours humains

- Equipiers d'intervention postés (sapeurs pompiers volontaires dans le civil pour la plupart), formés et entraînés aux risques majeurs.
- Equipe d'astreinte composée de 10 personnes (24h/24) pouvant rapidement mettre en oeuvre la cellule de crise et les secours.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

Les ateliers font l'objet d'analyses de risques régulièrement révisées permettant l'amélioration continue des procédés. Chaque année, environ 1 million d'euros est investi dans la sûreté des procédés et dans des sécurités actives et passives permettant d'éviter ou de réduire les risques à la source :

- ▶ installation de détecteurs d'acide fluorhydrique sur la zone de stockage de wagons,
- ▶ mise en place d'un automate spécifique à la gestion des sécurités de l'atelier VF₂,
- ▶ Renforcement d'équipements sur des bacs de gaz liquéfiés inflammables.

A noter que les arrêts des installations Acroléine en 2004, Acide Fluorhydrique, Acide Sulfurique et Chlorite en 2007, ont permis de réduire de 40 % la quantité de produits à risques (toxiques et extrêmement inflammables).

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Démarche Terrains d'entente® pour développer la connaissance de la chimie et ses produits auprès du grand public.
- ▶ Participation à la Fête de la Science et au forum des métiers (orientation et formation).
- ▶ Publication semestrielle de la lettre aux riverains (actualité du site, projets, actions sécurité, et environnement, ...).

BLUESTAR SILICONES FRANCE SAS

1 et 55 rue des Frères Perret - 69192 Saint-Fons cedex ///
Tél. 04 72 73 74 75 ///

Éléments fournis par la direction ///
marie-pierre.amelot@bluestarsilicones.com /// www.bluestarsilicones.com

L'entreprise

Effectif moyen : 600 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1948



Activités

- Ce site est consacré à la chimie des silicones qui sont destinés à de nombreux marchés grâce à leurs remarquables propriétés.
- Les produits fabriqués sont obtenus à partir des chlorosilanes et des siloxanes en provenance de l'usine Bluestar Silicones de Roussillon (38).
- L'huile siloxane est réceptionnée sur le site de Saint-Fons où elle est transformée par réaction chimique ou simple mélange en huiles de différentes viscosités, en gommes très consistantes, en mastics et élastomères par incorporation de silice en poudre très fine et en résines.
- Les produits Silicones sont destinés aux marchés de l'énergie, l'électronique, l'aéronautique, l'automobile, la construction, la cosmétique, le paramédical, le moulage, l'enduction papier, l'enduction textile et les anti-mousse.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 28 mars 1994 modifié réglemente les activités du site.
- Les études de dangers de l'établissement ont été remises de manière échelonnée en 2008 et 2009 et sont mises à jour périodiquement.

Les risques et leurs effets

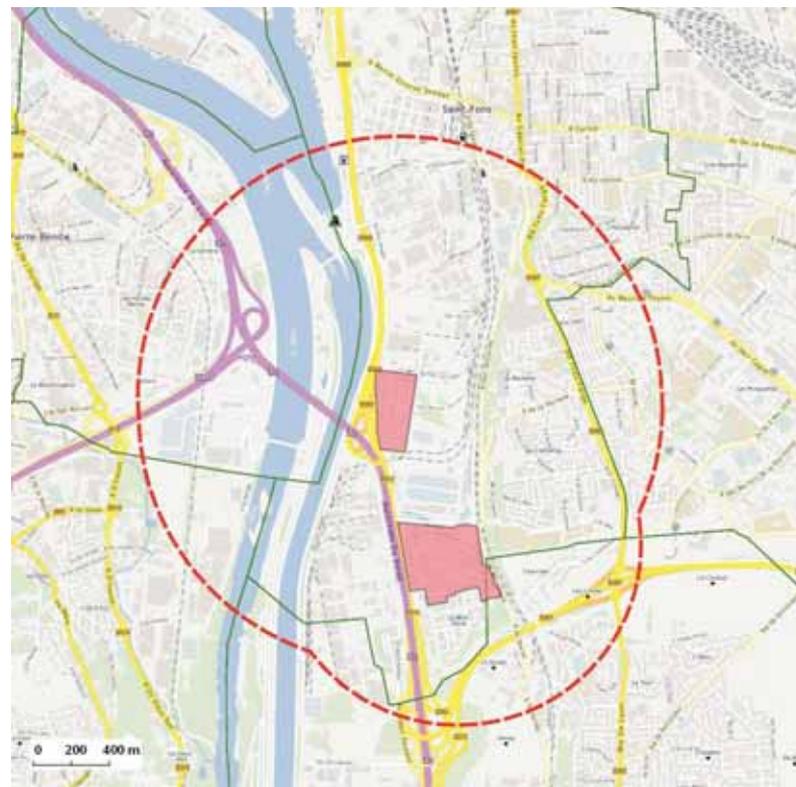
PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Chlorosilanes		Liquides inflammables, dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau	Incendie, explosion, nuage toxique au contact de l'eau par libération d'acide chlorhydrique
Solvants, Siloxanes		Liquides inflammables	Incendie
Alcool allylique		Liquide toxique et inflammable, dangereux pour l'environnement	Incendie, explosion, pollution

Moyens de secours matériels

L'établissement dispose sur les installations de :

- Moyens incendie fixes.
- Moyens incendie mobiles : véhicules d'intervention pouvant se brancher sur deux réseaux d'eau, basse et haute pression, qui quadrillent largement chacun des deux secteurs.
- Extincteurs disposés sur tout le site.
- Appareils respiratoires isolants.

Des réseaux de détection (incendie, gaz toxique...) sont implantés aux endroits stratégiques des 2 sites, ainsi que des moyens d'extinction automatique par mousse, déluge...



--- Périmètre de la zone à risques (1400 m au nord et 950 m au sud). Il correspond à un scénario domino de ruptures de canalisations chlorosilanes et de rupture de réservoir de stockage chlorosilanes, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours humains

- Une équipe mutualisée de pompiers professionnels, appartenant à la Plateforme d'Intervention des Pompiers de Saint-Fons (PIPS), basée sur les sites de Solvay.
- Un service médical sur site en horaires ouverts.
- 70 personnes formées pompiers auxiliaires.
- 160 personnes formées Sauveteurs Secouristes du Travail.
- Une équipe d'astreinte formée à la gestion d'un incident suivant l'organisation d'un POI (Plan d'Opération Interne) au cours de 4 exercices annuels dont un en commun avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Ligne d'appel direct aux pompiers du SDIS en cas de besoin.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- Inertage de l'ensemble des équipements mettant en oeuvre des produits inflammables, réduisant le risque explosion et incendie.
- Equipements de protection contre la surpression régulièrement contrôlés par organismes d'inspection agréés.
- Conduite automatisée des installations incluant de nombreuses sécurités automatisées.
- Inspection des appareils et tuyauteries à fréquence définie et régulière par organisme reconnu par l'Etat.
- Systèmes de détection et protection incendie régulièrement contrôlés et testés.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- Organisation de visites pour les parties prenantes.
- Organisation chaque année d'un temps fort d'une semaine complète sur des thèmes de sensibilisation HSE.

BRENNTAG

Rhône-Alpes

5 rue Arago - 69680 Chassieu // Tél. 04 72 22 15 00 //

Éléments fournis par Jean-Luc Defrance (responsable environnement) // serq@brenntag.fr // www.brenntag.fr

L'entreprise

Effectif moyen : 120 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1966



Activités

Brenntag est un distributeur de produits chimiques. Son métier regroupe plusieurs activités :

- une activité logistique, stockage et transport,
- une activité de négoce (achat, vente),
- une activité de conditionnement et de mélange.

Brenntag livre en France depuis ses 17 dépôts, les industriels dans de nombreux secteurs d'activité tels que la métallurgie, l'agroalimentaire, l'automobile, la chimie...

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 6 mai 1988 modifié et mis à jour le 8 avril 2010 réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en 2009.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Solvants inflammables		Liquides inflammables, dangereux pour l'environnement	Incendie, explosion, pollution
Hypochlorite de soude		Dangereux pour l'environnement	Nuage toxique
Combustibles		Combustibles	Incendie

Moyens de secours humains

- Une équipe de première intervention, sur le site, formée et entraînée aux différentes situations d'urgence.
- Des agents formés Sauveteurs Secouristes du Travail.

Moyens de secours matériels

- 8 poteaux d'incendie extérieurs.
- 2 poteaux d'incendie internes.
- 6 Robinets d'Incendie Armés.
- 6 canons à mousse protègent le site "solvants".
- 2 queues de paon et 1 lance mobile.
- 2 surpresseurs.
- 112 extincteurs.
- 2 appareils respiratoires isolants.



--- Périmètre de la zone à risques (930 m). Il correspond à un scénario de dispersion atmosphérique de chlore libéré par le dépotage accidentel d'acide chlorhydrique dans une cuve d'eau de Javel, qui délimite le périmètre PPI.
 ■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ La suppression des stockages de chlore gazeux et de l'acide fluorhydrique.
- ▶ Une dalle béton sous le revêtement de l'ensemble du site pour permettre une isolation totale vis-à-vis du sol et des eaux souterraines.
- ▶ Des barrières techniques contre le risque de mélange incompatible.
- ▶ En projet, une nouvelle installation de stockage de chimie minérale.
- ▶ Une étude de danger à jour, le retour d'expérience, des revues régulières de sécurité assurent une actualisation constante du niveau de sécurité des installations. Elles permettent l'identification d'améliorations et de réduction des risques.
- ▶ Un gardien présent sur le site.
- ▶ Des barrières de sécurité anti-intrusion reliées à un système de télésurveillance.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

CRÉALIS

20 rue de Bourgogne - BP 211 - 69802 Saint-Priest /// Tél. 04 72 28 13 00 ///

Éléments fournis par Pierre Antonetti (directeur) ///

pantonetti@crealis.dehon.com ///

L'entreprise

Effectif moyen : 108 personnes
Année d'implantation
du site industriel : 1964



Activités

→ Stockage, conditionnement et distribution de produits chimiques liquides et gazeux qui peuvent être inflammables. Certains de ces produits entrent dans la composition de produits de grande consommation (aérosols, mousses isolantes, fluides frigorigènes pour climatiseurs...).

→ Activité d'entretien des emballages contenant ces gaz et liquides.

→ Fabrication et conditionnement d'antigel (mélange à base de glycols), produits pour l'automobile ou pour l'industrie.

→ Fabrication, stockage et conditionnement d'AdBlue (mélange à base d'urée), solution utilisée par les poids lourds afin de réduire les émissions d'oxyde d'azote.

Réglementation du site

→ L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2007 réglemente les activités du site.

→ La remise de l'étude de dangers mise à jour est prévue pour 2013.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Oxyde d'éthylène		Gaz toxique, gaz liquéfié inflammable	Incendie, explosion
Gaz liquéfiés inflammables (diméthyléther, isobutane)		Gaz liquéfiés inflammables	Incendie, explosion
Liquides inflammables (pentane, isopentane, HFC)		Liquides inflammables	Incendie, explosion
Gaz liquéfiés ininflammables		Gaz sous pression	Explosion

Moyens de secours humains

→ Equipe de seconde intervention de 20 personnes formées.

→ Astreinte (2 équipes de 6 personnes).

Moyens de secours matériels

→ Matériel d'intervention fixe et mobile dont une petite unité de production mousse.

→ Réseau de lutte incendie maillé.



--- Périmètre de la zone à risques (375 m). Il correspond à un scénario de fuite toxique majeure suite à la rupture d'une canalisation d'oxyde d'éthylène, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Cuve enterrée pour le stockage d'oxyde d'éthylène (diminution des risques d'explosion).
- ▶ Cuves enterrées pour le stockage des liquides inflammables avec zone de dépotage des liquides inflammables et protection incendie.
- ▶ Sécurisation des installations de conditionnement d'oxyde d'éthylène.
- ▶ Refonte du système d'alerte et de mise en sécurité du site.
- ▶ Refonte du réseau d'assainissement avec regards anti-propagation de flammes.
- ▶ Protection incendie des locaux techniques.
- ▶ Vidéosurveillance du site.
- ▶ Mise en place d'un bras de dépotage pour l'oxyde d'éthylène.
- ▶ Protection contre la foudre et mise en place d'une alerte météo (Météorage) : arrêt préventif de l'activité liquides inflammables et gaz inflammables.
- ▶ 3 cuves de produits gaz inflammables reliées à la télésurveillance permettant d'être alerté en cas de défaut des paramètres pression, niveau, température.
- ▶ Asservissement du process à des explosimètres pour les produits inflammables.
- ▶ 5 séparateurs d'hydrocarbures.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Visite de site à la demande.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

DÉPÔT PÉTROLIER de Lyon

Port Edouard Herriot - 1 rue d'Arles - 69007 Lyon // Tél. 04 78 58 68 08 //

Éléments fournis par Thierry Vernier (chef d'établissement) //
thierry.vernierdebyans@d-eur.com //

L'entreprise

Effectif moyen : 8 personnes
Année d'implantation du site
industriel : 1937



Activités

- La réception (par pipeline pour environ 90% des volumes et par voie d'eau pour 10%).
 - Le stockage (dans 9 réservoirs dont la capacité unitaire maximale est de 15 000 m³).
 - La distribution des carburants terrestres (essences, gazole), uniquement par camions citernes chargés au dépôt.
- L'établissement n'utilise jamais de procédés de fabrication : les produits stockés sont des produits finis.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 19 juin 1998 modifié régit les activités du site.
- L'étude de dangers de l'établissement a été mise à jour en mars 2013.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Essence, gazole		Liquides inflammables, Dangereux pour l'environnement	Incendie, explosion, pollution

Moyens de secours humains

- Personnels de l'établissement, renforcés par l'aide des autres établissements pétroliers du Port Edouard Herriot.

Moyens de secours matériels

- L'établissement possède tous les moyens de secours internes au travers :
- D'un réseau incendie automatisé possédant des équipements fixes.
 - D'extincteurs répartis sur le site.



--- Périmètre de la zone à risques (500 m). Il correspond à un scénario de rupture de tuyauterie UVCE (explosion de gaz à l'air libre), qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Le nombre de réservoirs de stockage (16 à la construction) est ramené à 9 dont 7 distillats.
- ▶ Mise en place d'un système de détection de débit nul sur toutes les pompes.
- ▶ Détection de niveau anti-débordement des bacs.
- ▶ Un système de détection de foudre est en place afin de prévenir de l'imminence de points d'impact par temps orageux et prendre les dispositions préventives correspondantes (arrêt des chargements, arrêt des travaux...).
- ▶ Détection de présence accidentelle d'hydrocarbures (liquide et gaz) en cuvette et en pomperie.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Participation à l'information et à la formation des conducteurs de transports routiers de matières dangereuses.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

ENTREPÔT PÉTROLIER de Lyon

Port Edouard Herriot - 3 rue d'Avignon - 69007 Lyon // Tél. 04 72 76 84 70 //

Éléments fournis par David Vittaut (correspondant HSE) //

d.vittaut@eplon.fr //

L'entreprise

Effectif moyen : 11 personnes

Année d'implantation du site industriel : 1969



Activités

→ L'Entrepôt Pétrolier de Lyon (EPL) a pour métier de réceptionner des hydrocarbures (essences sans plomb 95 et 98) et combustibles (gasoil, gasoil non routier et fioul domestique) par pipeline et par barge.

→ L'EPL stocke ces produits dans 13 réservoirs aériens de capacités comprises entre 2 500 et 49 000 m³ et permet une distribution aux stations-service, aux entreprises et aux clients en fioul domestique. La moyenne d'expédition quotidienne est 7 000 m³.

→ L'établissement n'utilise jamais de procédés de fabrication : les produits stockés sont des produits finis.

Réglementation du site

→ Les arrêtés préfectoraux du 19 juin 1998 et du 20 décembre 2001 réglementent les activités du site.

→ L'étude de dangers a été mise à jour en mars 2007. La prochaine actualisation est prévue en 2013.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Gasoil		Liquide inflammable, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	Incendie
Essences (SP95 et 98)		Liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	Incendie, explosion
Fioul domestique		Liquide inflammable, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	Incendie

Moyens de secours humains

→ Le personnel est périodiquement formé par le GESIP (Groupe d'Etude de Sécurité des Industries Pétrolières et chimiques) et par des sociétés spécialisées.

→ Des exercices incendie mensuels et, une fois par an, des manoeuvres avec les pompiers complètent ces dispositifs de sécurité.

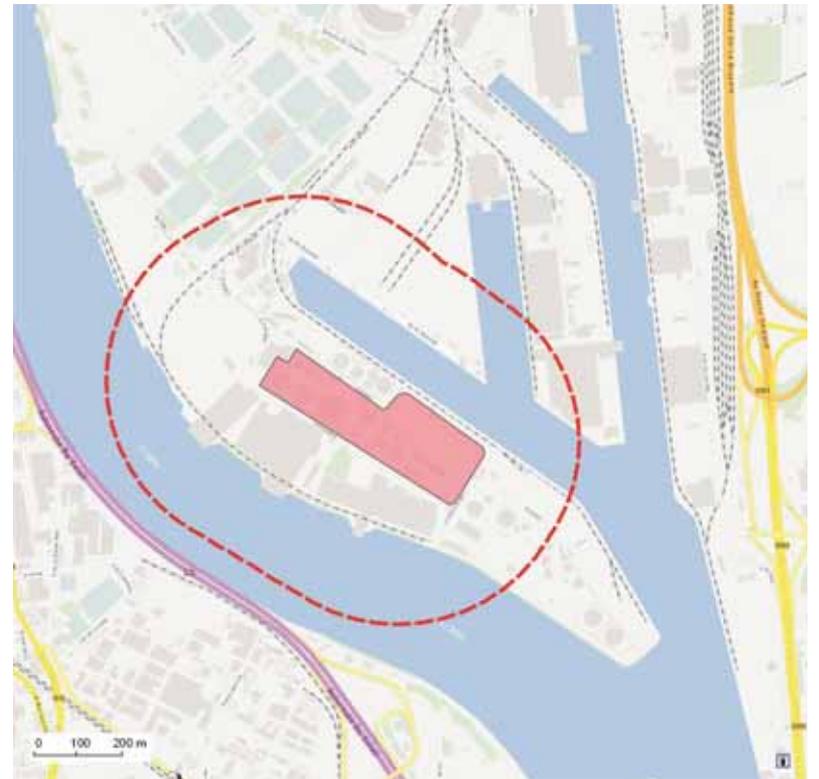
→ Le personnel est également formé aux gestes de premiers secours.

Moyens de secours matériels

→ Une DCI (Défense Contre Incendie), avec une réserve d'eau inépuisable (le Rhône) et un stockage d'émulseur.

→ Des installations fixes d'extinction à la fois sur les réservoirs (couronnes, boîtes à mousse), pour les cuvettes (déversoirs), les utilités et bâtiment (diffuseurs) et les postes de chargements (diffuseurs et canons incendie à balayage).

→ Des moyens mobiles (canons à eau, tuyaux, moyens antipollution...), des extincteurs.



--- Périètre de la zone à risques (390 m). Il correspond à un scénario d'explosion du ciel gazeux d'un bac de grande capacité, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

Les mesures de prévention des risques

- ▶ Arrêts d'urgence.
- ▶ Cuvettes de rétention.
- ▶ Détection de niveau anti-débordement des bacs.
- ▶ Détection de présence accidentelle d'hydrocarbures (liquide et gaz) en cuvette.
- ▶ Moyens fixes autonomes de pompage et de lutte contre l'incendie.
- ▶ Gestion de la sécurité et équipements associés par un automate centralisé.
- ▶ Démarche de progrès continu au travers du Système de Management de la Sécurité et de la certification Qualité & Environnement.

Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Relations locales avec la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), les élus et le voisinage proche.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE

lesbonsreflexes.com

STOCKAGES PÉTROLIERS DU RHÔNE

Port Edouard Herriot - 8 rue d'Arles - 69007 Lyon /// Tél. 04 72 76 35 76 ///

Éléments fournis par Olivier Rinaldi (chef d'établissement) ///
olivier.rinaldi@exxonmobil.com /// www.exxonmobil.com

L'entreprise

Effectif moyen : 7 personnes
Année d'implantation
du site industriel : 1969

Stockages
Pétroliers du
Rhône

Activités

- Le site SPR (Stockages Pétroliers du Rhône) est exploité par la Division "Distribution & Pipeline" de la société ESSO SAF, avec son personnel.
- L'établissement réceptionne par oléoducs des carburants (bases essence et produits finis) en provenance des raffineries du Sud de la France, les stocke dans huit réservoirs d'une capacité totale de 83 000 m³ et les distribue à ses clients par camions citernes.
- De l'éthanol est mélangé aux bases essences et des additifs sont ajoutés aux carburants selon demande des clients.
- Tous les carburants mis à la distribution des clients sont des produits finis (essences automobiles, gazole, fioul domestique).



Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 19 juin 1998 modifié réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en mai 2007. La prochaine actualisation est prévue pour 2013.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Essences, gazole, fioul		Liquides inflammables, dangereux pour l'environnement	Incendie, explosion, pollution

Moyens de secours humains

- Toute l'équipe du site SPR est formée et recyclée à la sécurité incendie.
- Une personne d'astreinte en-dehors des heures ouvrées.
- Appel généralisé auprès du personnel du site SPR.



- Périmètre de la zone à risques (480 m). Il correspond à un scénario de pressurisation lente d'un bac de grande capacité, qui délimite le périmètre PPI.
- Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

- L'établissement est doté de moyens propres de lutte contre l'incendie dont la mise en œuvre est automatisée.
- L'eau du Rhône alimente le circuit de lutte contre l'incendie.
- Des extincteurs sont judicieusement répartis sur le site.
- Les moyens de protection et d'extinction sont mis en œuvre de manière automatisée depuis le pupitre opérateur dans le cadre de scénarios prédéfinis. Par ailleurs, des détecteurs de feu installés au niveau des postes de chargement pilotent une extinction automatique en cas de sinistre. Enfin, un système de rideau d'eau installé en périphérie du site protège les zones environnantes du rayonnement thermique en cas d'incendie.
- Un système d'aide mutuelle existe entre les différents établissements pétroliers du Port Edouard Herriot (PEH); cette assistance se matérialise par la possibilité de fournir de l'eau incendie et/ou du "prémélange" entre établissements.
- Par ailleurs, les établissements pétroliers du PEH sont dotés d'une fréquence radio commune qui est utilisée en cas de sinistre.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- Système de détection de fuite et de feu : des zones spécifiques (pomperies, cuvettes de bac, postes de chargement, séparateurs hydrocarbures) sont équipées de détecteurs hydrocarbures, soit liquides, soit gazeux et de détecteurs de feu, avec systèmes d'alarme et d'actions associées afin d'éviter tout rejet au Rhône, et permettre de déclencher immédiatement les moyens de lutte appropriés.

GIFRER BARBEZAT

8-10 rue Paul Bert - 69153 Décines cedex /// Tél. 04 72 93 34 34 ///

Éléments fournis par Laurence Richard-Bergeron (responsable HSE) ///

laurence.richard-bergeron@gifrer.fr /// www.gifrer.fr

L'entreprise

Effectif moyen : 218 personnes

Année d'implantation

du site industriel : 1907



Activités

→ Gifrer Barbezat fabrique et conditionne des produits pharmaceutiques : éther, alcool modifié, eau oxygénée, sérum physiologique, éosine.

→ Les seuls processus physico-chimiques mis en œuvre pour la fabrication des produits sont le mélange et la dilution.

→ Le site abrite une activité d'élaboration et de conditionnement d'extraits végétaux. Ses fabrications sont basées sur la macération, l'évaporation et la division de plantes.

→ Depuis 2012 un atelier de fabrication et de conditionnement de Liniment oléo-calcaire a été implanté.

Réglementation du site

→ L'arrêté préfectoral du 22 juillet 1998 réglemente les activités du site.

→ L'étude de dangers de l'établissement est en cours de mise à jour.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Alcool éthylique, éther éthylique		Liquides inflammables	Incendie, explosion

Moyens de secours humains

→ Le personnel reçoit chaque année la formation d'Équipier de Première Intervention.

→ 17 Équipiers de Seconde Intervention sont formés et entraînés sur des exercices à thèmes tous les mois.

→ 1 exercice annuel POI (Plan d'Opération Interne) avec les pompiers du département.

→ 1 infirmière.

→ 41 Sauveteurs Secouristes du Travail.

Moyens de secours matériels

→ 1 Camion Pompier FPT (Fourgon Pompe Tonne) avec pompe de 60m³/h.

→ Magasins de stockage de matières premières et produits finis sous sprinkler.

→ Cuves aériennes de stockage d'alcool éthylique et aire de dépotage sous sprinkler avec émulseur.

→ 18 poteaux incendie sur site.

→ 1 Poste de Commandement.

→ 1 Numéro d'urgence interne.



--- Périmètre de la zone à risques (90 m). Il correspond à un scénario d'explosion (UVCE) suite à une rupture de canalisation et épandage d'éther, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

► Remplacement des cuves aériennes d'éther par des cuves enterrées à double enveloppe.

► Mise sous inertage d'azote des cuves de stockage d'éther éthylique.

► Compartimentage du bâtiment des extraits végétaux en plusieurs cellules coupe-feu et mise sous sprinkler avec émulseur du bâtiment.

► Mise en place d'arrête flammes sur des cuves aériennes de stockage d'alcool éthylique.

→ Les actions de communication et sensibilisation

► Organisation de visites du site pour les familles des salariés.

► Célébration du centenaire de la société en présence des salariés et des élus locaux.

► Participation au programme "Jeunes Ambassadeurs de Lyon".



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE

lesbonsreflexes.com

INTERRA LOG

Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon - 35 rue Marcel Mérieux - 69970 Chaponnay ///
Tél. 04 78 96 69 90 ///

Éléments fournis par la direction logistique ///
logistique@interralog.com /// www.interralog.com

L'entreprise

Effectif moyen : 30 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1977



Activités

→ InTerra Log est une plateforme de stockage et de préparation de produits classés : dangereux pour l'environnement, toxiques, inflammables, combustibles, poudre et aérosols.

→ L'entreprise organise et maîtrise toutes les étapes du circuit logistique : réception, stockage de courte ou longue durée, gestion des stocks, préparation des commandes, enlèvement et transport.

→ Il n'y a pas de procédé de fabrication sur le site.

Réglementation du site

→ L'arrêté préfectoral du 23 mars 1999, modifié le 3 octobre 2011, réglemente les activités du site.

→ L'étude de dangers a été mise à jour en mai 2009.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Produits dangereux pour l'environnement		Combustibles, dangereux pour l'environnement	Fumées toxiques, incendie, pollution
Liquides inflammables		Liquides inflammables	Incendie
Poudre (cartouches de chasse)		Solide inflammable	Incendie
Gaz combustibles en aérosols		Gaz liquéfiés inflammables, gaz sous pression	Incendie, explosion
Produits toxiques		Liquides toxiques, solides toxiques	Fumées toxiques



- Périimètre de la zone à risques (370 m). Il correspond à un scénario d'incendie généralisé du stockage des bâtiments S1 et S2.
- - - Le grand périmètre (6150 m) correspond à la distance des effets en altitude qui délimitent le périmètre PPI.
- Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours humains

→ Exercice annuel du POI (Plan d'Opération Interne) organisé avec le SDIS 69 (Service Département d'Incendie et de Secours), avec la participation du personnel.

→ Personnel logistique formé chaque année aux risques liés à l'activité : sécurité, transport de matières dangereuses, environnement et risques.

→ Personnel permanent formé à l'utilisation des extincteurs et RIA (Robinetts Incendie Armés).

→ Sauveteurs secouristes du travail.

Moyens de secours matériels

→ Site équipé d'extincteurs et RIA (Robinetts Incendie Armés).

→ Bâtiment S2 équipé d'une détection et extinction automatique d'incendie par sprinkler.

→ Bâtiment S3 équipé d'une détection et extinction automatique à mousse haut foisonnement.

→ Site équipé d'un poteau incendie, et trois poteaux disponibles en limite de propriété sur la voie publique.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Installation de systèmes de réduction des risques de surpression des locaux de charge.
- ▶ Installation de vannes d'obturation aux quais S1 et S3.
- ▶ Installation de protection foudre sur les bâtiments et les installations de sécurité.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ La communication par le site est faite dans le cadre professionnel : accueil et visite d'agriculteurs et de clients.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

KEM ONE

Etablissement de Saint-Fons - Quai Louis Aulagne - CS 70035
69191 Saint-Fons cedex // Tél. 04 72 89 90 00 //

Éléments fournis par la direction de la communication //
contact.communication@kemone.com // www.kemone.com



L'entreprise

Effectif moyen : 270 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1853

Activités

- L'usine de Saint-Fons, par un procédé dit de "polymérisation en masse", fabrique à partir de chlorure de vinyle monomère (CVM) du polychlorure de vinyle (PVC) en poudre pour le bâtiment, l'emballage, l'automobile.
- Le PVC chloré (PVC-C) plus résistant thermiquement, est obtenu en additionnant du chlore. Il sert à la confection de tuyaux et robinetterie d'eau chaude, de tissus anti-feu et de sous-vêtements chauds.
- Autres produits : eau de Javel (usage ménager), acide perchlorique (usage industrie chimique).

A noter

- A Saint-Fons, le procédé original de polymérisation en masse, soit sans solvant et sans eau, développé par les équipes de l'usine, présente de nombreux atouts en termes de performance des PVC produits (transformabilité et transparence accrues), d'impact sur l'environnement et de consommation énergétique.
- Kem One, entreprise totalement intégrée dans la filière vinylique, est née de la cession des produits vinyliques d'Arkema au groupe Klesch mi-2012.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 18 mars 1983 modifié réglemente les activités du site.
- Les quatre études de dangers de l'établissement ont été remises de manière échelonnée et sont mises à jour périodiquement.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Chlorure de vinyle		Gaz liquéfié inflammable, toxicité spécifique, gaz sous pression	Incendie, explosion, fumées toxiques,
Chlore		Gaz toxique, comburant, dangereux pour l'environnement, gaz sous pression	Nuage toxique

Moyens de secours humains

- Une équipe mutualisée de pompiers professionnels de la Plateforme d'Intervention des Pompiers de Saint-Fons (PIPS) basée sur les sites de Solvay.
- Un service médical sur site en horaires ouvrés et chez Solvay le reste du temps.
- Des agents formés sauveteurs secouristes du travail.



- Des équipiers de première et seconde intervention.
- Une équipe d'astreinte formée à la gestion d'un incident suivant l'organisation du POI (Plan d'Opération Interne).
- Une ligne d'appel direct aux pompiers du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), en cas de besoin.



--- Périmètre de la zone à risques (10 000 m). Il correspond à un scénario de déchirure de l'enveloppe d'un wagon de chlore de plus de 18 tonnes, qui délimite le périmètre PPI.

Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

- Moyens fixes : réseaux d'eau basse et haute pression, rideaux d'eau, "déluge", mousse.
- Moyens mobiles : ceux de la PIPS, soit 1 véhicule poste de commandement, 2 véhicules d'intervention feu, 2 véhicules de réserve émulseur, 2 véhicules de secours à victime, 1 véhicule de liaison radio, 1 véhicule d'extinction au CO₂, 1 véhicule risque chimique, 2 véhicules tous usages.
- Appel possible aux moyens d'intervention du SDIS.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- Mise en place de dépotage du CVM depuis des barges (Rhône) en lieu et place de wagons.
- Réduction de la capacité des stockages de CVM et renforcement de leur système de protection incendie (arrosage "déluge", cuvette déportée avec couverture par production de mousse par canon à émulseurs).
- Installation de dispositifs contre la foudre.
- Confinement des postes de dépotage et stockage chlore avec collecte des émissions éventuelles vers une installation de sécurité (colonne d'abattage à la soude conduisant à la transformation du chlore en eau de javel).
- Réduction du stockage de chlore, arrêt d'un chloroduc.
- Mise sous double enveloppe de canalisations de chlore liquide et gazeux.
- Extension de réseaux de détection de gaz.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- Organisation de visites du site pour divers publics (étudiants, riverains...).
- Participation à des salons et événements locaux (Fête de la Science, Mondial des Métiers...).
- Présentation de l'établissement aux municipalités voisines.
- Etudes de la biodiversité présente sur le site par l'association Naturama.
- Collaboration avec le Centre d'art plastique de Saint-Fons.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

PYRAGRIC INDUSTRIE

639 avenue de l'hippodrome - 69141 Rillieux-la-Pape /// Tél. 04 78 88 05 50 ///

Eléments fournis par la direction ///
commercial@pyragric.fr /// www.pyragric.fr



L'entreprise

Effectif moyen : 23 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1935

Activités

- Les activités de l'établissement sont organisées autour de l'importation, la réception sur site, le contrôle et le stockage puis l'expédition de produits pyrotechniques.
- Les produits sont des artifices de divertissement (pétards et feux d'artifice) et des artifices à usage technique (pyrotechnie agricole).

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 17 mars 2009 modifié régit les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en juin 2007.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Produits pyrotechniques*		Solides inflammables	Incendie
Artifices de divertissement et artifices techniques ou à usage agricole		Solides inflammables	Incendie

*produits ne présentant qu'un danger mineur d'incendie et de projections en cas de mise à feu ou d'amorçage, au sens de l'arrêté ministériel du 20 avril 2007 relatif aux établissements pyrotechniques.

Moyens de secours humains

- Service incendie interne formé (exercices incendie, exercices d'évacuation, exercice POI annuel).

Moyens de secours matériels

- Matériel pour l'extinction de feux (motopompe, réserve d'eau de 350 m³ ...), appareils respiratoires isolants.



--- Périmètre de la zone à risques (120 m). Il correspond à un scénario d'incendie, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- Réévaluation du flux de produits pyrotechniques au niveau du quai d'expédition et révision des capacités de stockage des installations concernées dans l'objectif de meilleures conditions d'exploitation à ce niveau.
- Aménagement à l'intérieur du site d'aires de stationnement de véhicules de transport de produits pyrotechniques (dix véhicules) à destination ou en provenance de la voie publique, dans l'objectif d'améliorer la gestion du flux de véhicules de transport entrant sur le site.

RHÔNE GAZ

80 rue du 8 mai 1945 - BP 31 - 69552 Feyzin cedex // Tél. 04 78 70 30 21 //

Éléments fournis par Jean-Claude Tantardini (directeur) //

jean-claude.tantardini@rhonegaz.fr //

L'entreprise

Effectif moyen : 45 personnes
Année d'implantation
du site industriel : 1964



Activités

→ L'activité de l'établissement consiste d'une part dans l'emplissage des bouteilles de 5 à 35 kg, d'autre part dans l'emplissage vrac des camions citernes à destination de la clientèle.

→ Les produits utilisés sont le butane et le propane.

→ Le centre emplisseur est classé Seveso du fait des quantités de GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) stockées sur le site (2100 tonnes).

Réglementation du site

→ L'arrêté préfectoral du 7 juin 1993 modifié régit les activités du site.

→ L'étude de dangers de l'établissement a été mise à jour en août 2012.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Butane		Gaz liquéfié inflammable	Incendie, explosion
Propane		Gaz liquéfié inflammable	Incendie, explosion

Moyens de secours humains

Le site dispose d'un personnel formé à l'intervention en cas d'incident :

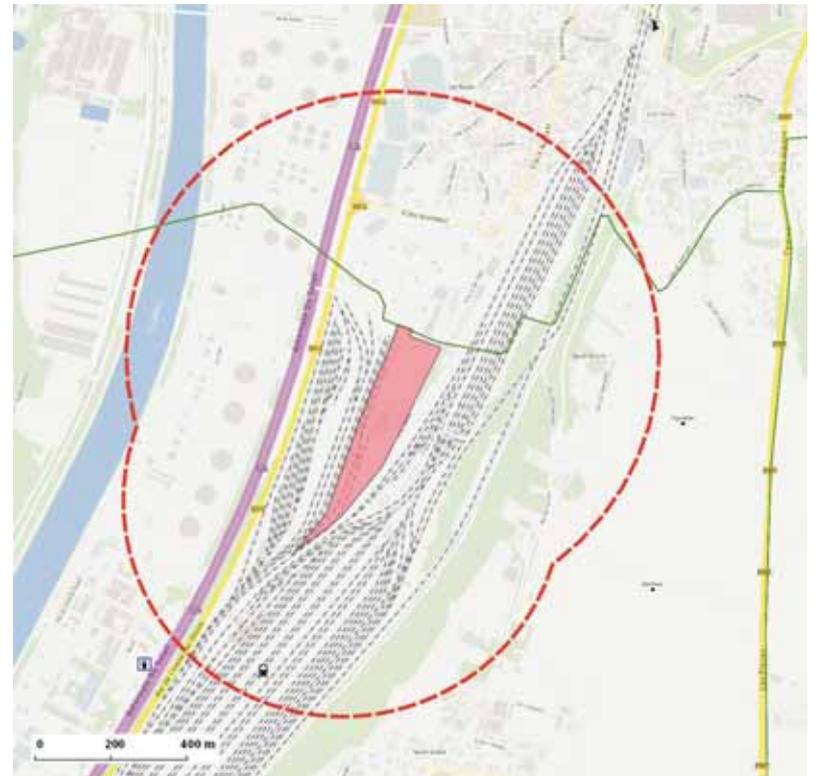
→ une équipe de 10 personnes formées à l'intervention immédiate, secondées par le personnel de l'établissement entraîné régulièrement,

→ 7 secouristes du travail.

Moyens de secours matériels

→ Moyens fixes et mobiles d'extinction : réseau incendie, réserve d'eau de 700 m³, dispositifs d'arrosage des sphères, des postes de chargement camions et wagons citernes, lances monitor, extincteurs.

→ Un protocole d'assistance mutuelle établi avec la raffinerie Total prévoit la mise en oeuvre de moyens complémentaires (équipe d'intervention, réseau incendie, camion poudre...).



--- Périphérie de la zone à risques (600 m au Sud et 700 m au Nord). Il correspond à un scénario de BLEVE (détente explosive d'un gaz liquéfié chauffé) de la sphère de butane, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Réseau de détecteurs gaz et feux.
- ▶ Système automatique d'arrosage des camions en chargement/déchargement et des sphères.
- ▶ Système automatique d'arrosage des wagons en chargement/déchargement.
- ▶ Installation en 2012 d'un système de détection foudre.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Participation aux réunions organisées à l'initiative des collectivités locales.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE

lesbonsreflexes.com

SAFRAM FRANCE

19 chemin des Mûriers - 69740 Genas /// Tél. 04 50 84 54 86 ///

Éléments fournis par Nicolas Noisette (responsable HSE) ///

nicolas.noisette@safram.fr /// www.safram.com

L'entreprise

Effectif moyen : 80 personnes
Année d'implantation
du site industriel : 2003



Activités

- Le site est une plateforme logistique qui stocke des matières réglementées conditionnées en emballages.
- L'entreprise assure le transport de produits vers la France, les pays d'Europe, y compris de l'Est, et des destinations intercontinentales.
- Aucun procédé de fabrication ni de conditionnement sur le site.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 28 mai 2011 réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en septembre 2012.

Les risques et leurs effets

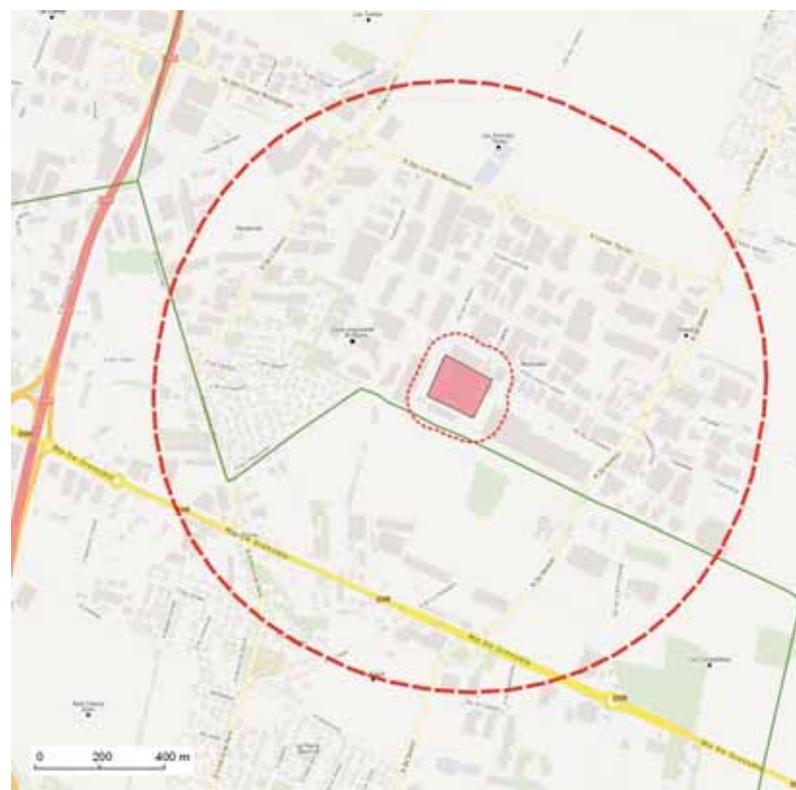
PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Arômes, vernis, bases solvantées, pastilles lave-vaisselle		Liquides toxiques et inflammables, solides inflammables, dangereux pour l'environnement	Fumées toxiques, incendie

Moyens de secours humains

- 8 sauveteurs secouristes du travail.
- Equipe d'intervention sur site.
- Plan d'Opération Interne (POI) testé tous les ans avec les services de secours.

Moyens de secours matériels

- Extincteurs et lances d'incendie sur site, réserve d'eau de 650 m³.
- Cellules Marchandises Dangereuses avec murs coupe-feu 4 heures, extinctions automatique par sprinklage.



- Périmètre de la zone à risques (100 m). Il correspond à un scénario d'effondrement total de la structure suite à un incendie généralisé.
- - - Le grand périmètre (900 m) correspond à la distance des effets toxiques en altitude, qui délimitent le périmètre PPI.
- Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Site sous télésurveillance détection incendie et sûreté 24h/24.
- ▶ Procédures internes.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Relations avec les collectivités.



113 chemin du Charbonnier - BP 159 - 69800 Saint-Priest // Tél. 04 72 90 09 62 //

Éléments fournis par Isabelle Cordier (directrice du terminal) // isabelle.cordier@rubis-terminal.com // www.rubis-terminal.com

L'entreprise

Effectif moyen : 10 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1948



Activités

- L'établissement stocke des produits finis de consommation courante (essences et gazole utilisés comme carburant automobile, gazole non routier pour les tracteurs et engins de chantier, fiouls utilisés comme combustible de chauffage) pour le compte de ses clients.
- Les produits sont réceptionnés par pipeline. Ils viennent des raffineries du sud de la France ou de la région lyonnaise, ou des dépôts maritimes du sud de la France.
- Pour des raisons commerciales et réglementaires les produits sont additivés de façon automatique au moment du chargement des camions
- Les clients gèrent les approvisionnements et les livraisons. Il s'agit de grandes surfaces, de compagnies pétrolières et de négociants.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 7 avril 1997 modifié réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en 2012.

Les risques et leurs effets

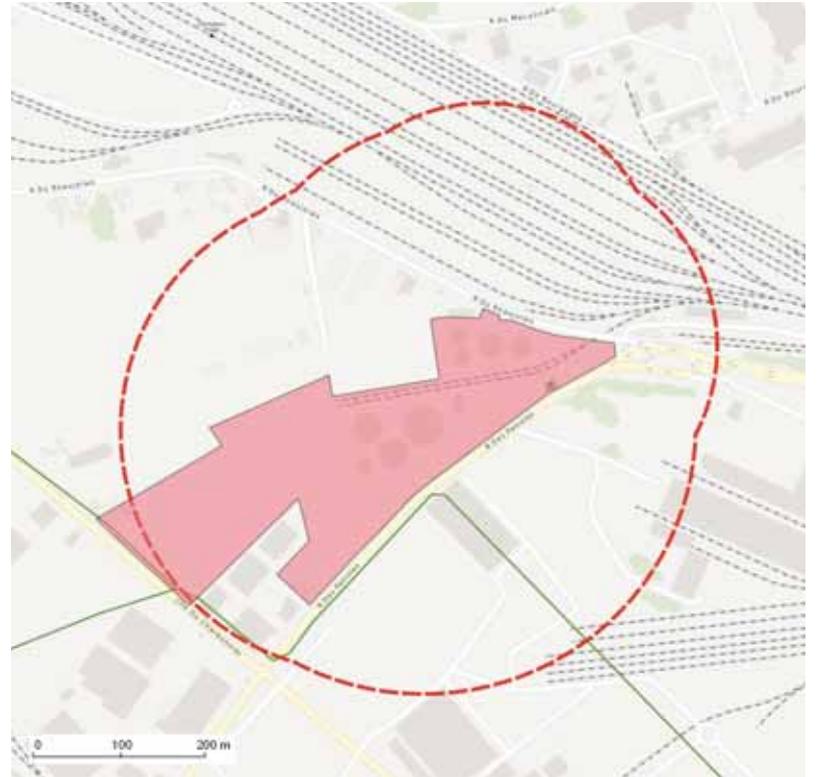
PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Essences, gazole, fiouls		Liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	Incendie, Explosion

Moyens de secours humains

- En permanence : au minimum 1 personne sur le site pour appeler les secours et 1 opérateur en astreinte connaissant le POI (Plan d'Opération interne).
- Pendant les chargements camions, en permanence 2 personnes.
- Depuis la dernière campagne, les moyens DCI (Défense Contre l'Incendie) ont été augmentés, et l'ensemble des moyens sont commandables à distance depuis début 2013.

Moyens de secours matériels

- Réservoirs équipés de moyens fixes : couronne mixte, boîte à mousse et déversoir sur les cuvettes.
- Émulseur disponible.
- Moyens de pompage 3x500 m³ (pompes électriques dont les 2/3 sont secourus par groupe électrogène).
- Moyens disponibles pour l'entraide : 2 canons mobiles de 2000 L/min, cubitainer d'émulseur.



--- Périmètre de la zone à risques (320 m). Il correspond à un scénario d'explosion d'un bac, qui délimite le périmètre PPI.
 ■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Réduction de l'émission de COV (composés organiques volatils) donc réduction du risque incendie : mise en place d'écran interne dans les stockages d'essence et d'une unité de récupération des vapeurs.
- ▶ Éviter l'épandage de produits : tous les réservoirs sont équipés d'alarme de niveau haut avec fermeture automatique de tous les réservoirs et arrêt de la pompe de réception.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ La direction est ouverte à toute visite du site sur demande.



Avenue Ramboz - BP 103 - 69192 Saint-Fons cedex // Tél. 04 72 73 95 00 //

Éléments fournis par le responsable sécurité environnement // jean-marie.varlet@solvay.com // www.solvay.fr

L'entreprise

Effectif moyen : 161 personnes
Année d'implantation du site industriel : 1917



Activités

- La vocation du site est la production de polyamide 6.6 et de plastiques techniques.
- Fabrication d'intermédiaire organique HMD (hexaméthylène diamine), qui constitue une matière première pour la synthèse organique dans le marché de la peinture.
- Par réaction avec de l'acide adipique, l'HMD va servir à la production de sel nylon, puis de polymère Polyamide dans les deux unités de polymérisation de la plateforme de Belle-Etoile.
- Le Polyamide est utilisé pour ses propriétés de résistance mécanique et de légèreté.
- En mélange avec des additifs (fibres) le Polyamide sert à la fabrication de poudres à mouler pour les marchés de l'automobile, textile, électronique, électrique.
- Les productions du site (HMD, sel nylon, polymère et poudres à mouler) sont destinées à nos clients, aux ateliers de la plateforme et à d'autres établissements du groupe Solvay.

A noter

→ L'établissement Rhodia Opérations fait partie du groupe SOLVAY depuis septembre 2011 et conserve encore à la date la raison sociale juridique Rhodia Opérations.

Réglementation du site

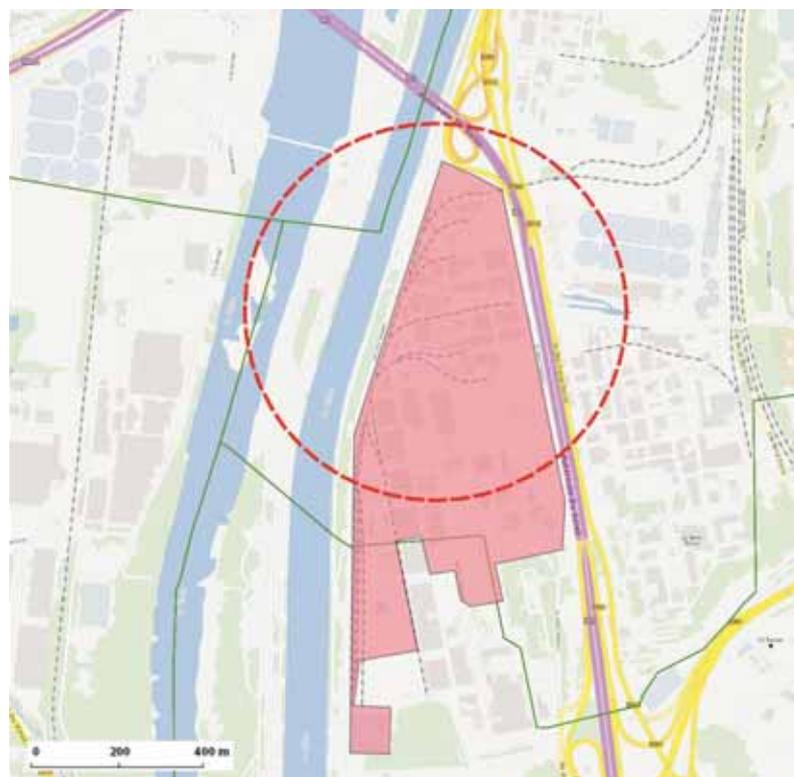
- L'arrêté préfectoral du 10 novembre 1998 modifié réglemente les activités du site.
- Les études de dangers ont été remises de manière échelonnée et sont mises à jour périodiquement.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Adiponitrile		Liquide toxique	Incendie, pollution
Hydrogène		Gaz inflammable	Incendie, explosion
Hexaméthylène-diamine		Liquide inflammable	Incendie, explosion

Moyens de secours humains

- Exercices réguliers de POI (Plan d'Opération Interne), au minimum 4 fois par an.
- Équipes de pompiers professionnels de la Plateforme d'Intervention des Pompiers de Saint-Fons PIPS (2 pompiers sont présents de manière permanente sur le site de Belle Etoile)
- Équipes de sécurité de première intervention dans les unités de production.



--- Périimètre de la zone à risques (440 m). Il correspond à un scénario d'explosion de gaz suite à la rupture d'un surpresseur d'hydrogène, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

- Réseaux incendie haute et basse pression desservant plus d'une centaine de poteaux incendie, alimentés par des stations de pompage secourues par groupe diesel.
- Stock d'émulseur de 15 m³.
- Moyens mobiles de la plateforme répartis sur Saint-Fons et Belle Etoile (ambulances, citernes d'émulseur, véhicules de commandement, incendie, risques chimiques, équipements divers d'intervention...).

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Revues sécurité et études de dangers régulières assurant une actualisation constante du niveau de sécurité des installations. Elles permettent l'identification d'améliorations et de réduction des risques à la source.
- ▶ Sécurités instrumentales évitant les dérives de fonctionnement des procédés.
- ▶ Inertage des capacités et stockages de produits inflammables.
- ▶ Equipements électriques de sécurité.
- ▶ Dispositifs de protection contre les surpressions.
- ▶ Fosses de rétention et bassin de secours pour la prévention des pollutions accidentelles et la collecte des eaux d'incendie.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ Le site participe aux actions de communication réalisées par l'Union des Industries Chimiques Rhône-Alpes.
- ▶ Accueil régulier de groupes de visiteurs.
- ▶ Un rapport annuel Développement Durable est publié.
- ▶ La plateforme est signataire de la Convention relative à la communication auprès de la commune de Saint-Fons, en cas d'événement inhabituel perceptible par la population.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

SOLVAY

Saint-Fons Chimie

Rue Prosper Monnet - BP 53 - 69192 Saint-Fons cedex /// Tél. 04 72 73 61 11 ///

Éléments fournis par Loïc Le Blanc (responsable HSE) ///

loic.le-blanc@solvay.com /// www.solvay.fr

L'entreprise

Effectif moyen : 360 personnes

Année d'implantation du site industriel : 1861



Activités

→ L'activité principale du site est la chimie fine. Ce type d'activité met en œuvre des procédés classiques de synthèse et de distillation, ainsi que des chaînes de production de poudres solides (filtration, séchage, conditionnement).

→ La division Aroma Performance y produit l'arôme de vanilline dont les clients sont essentiellement des acteurs de l'industrie alimentaire et les intermédiaires de la chaîne diphénols à usages divers comme les inhibiteurs de polymérisation.

→ La division Terres Rares effectue le recyclage des ampoules de basse consommation. Les poudres issues du broyage des ampoules par les entreprises de recyclage sont livrées sur le site de Saint-Fons où elles sont traitées par attaque chimique puis réacheminées vers le site Solvay de La Rochelle.

→ La société Novacyl y produit l'aspirine dans des installations dédiées qui lui appartiennent.

A noter

→ L'établissement Rhodia Opérations fait partie du groupe Solvay depuis septembre 2011 et conserve encore à la date la raison sociale juridique Rhodia Opérations.

Réglementation du site

→ L'arrêté préfectoral du 10 septembre 1987 modifié régit les activités du site.

→ Les études de dangers ont été remises de manière échelonnée et sont mises à jour périodiquement.

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Acrylonitrile		Liquide toxique et inflammable, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	Nuage toxique, incendie, pollution
Chlorure de méthyle		Gaz inflammable, toxicité spécifique, gaz sous pression	Incendie, explosion
Stockages de liquides inflammables		Liquides toxiques et inflammables	Incendie, pollution
Phénol		Liquide toxique, toxicité spécifique	

Moyens de secours humains

→ Un service médical ouvert 24h/24.

→ Une Plateforme d'Intervention et de secours (PIPS), commune aux sites de Saint-Fons, composée de quarante pompiers professionnels travaillant en équipes répartis sur 2 sites Rhodia (effectif minimum : 4 à Saint-Fons).

→ Une quarantaine de pompiers auxiliaires.



--- Périmètre de la zone à risques (1560 m). Il correspond à un scénario de rupture de ligne de dépotage de produit toxique, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

→ Environ soixante sauveteurs secouristes du travail (SST).

→ Chaque année, la quasi-totalité du personnel suit une formation à la sécurité (manipulation d'extincteurs, pompiers auxiliaires, SST).

→ 4 exercices par an du Plan d'Organisation Interne (POI) avec les pompiers de la plateforme, les pompiers auxiliaires et les SST. Un exercice est réalisé avec les pompiers du Grand Lyon (SDIS 69).

→ L'établissement de Saint-Fons Chimie a un accord d'assistance mutuelle avec l'établissement industriel voisin Raffinerie Total.

Moyens de secours matériels

→ Moyens mobiles de la plateforme répartis sur Saint-Fons et Belle-Etoile (ambulances, citernes d'émulseur, véhicules de commandement, incendie, risques chimiques, équipements divers d'intervention...).

→ Moyens fixes de l'établissement : 1 réseau d'eau d'extinction incendie sous 10 bars, extincteurs, Robinets d'Incendie Armés (RIA) dans les ateliers, colonnes sèches, détecteurs d'incendie et de gaz toxiques,...

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- Installation en 2009 d'un incinérateur de COV pour limiter les émissions atmosphériques polluantes.
- Mise en place en 2011 d'un déluge automatique pour prévention des risques sur le stockage de chlorure de méthyle.
- Mise en place de parafoudres sur l'atelier Diphénols.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- Rencontres avec les enseignants des écoles de Saint-Fons et des étudiants de l'université de Lyon : présentation des activités et des risques associés.
- Rencontre avec réseau de formateurs de l'administration.
- Rencontre avec le réseau de nez de Respiralyon en vue d'échanges sur les émissions olfactives du site.
- Participation aux groupes de travail avec AIR Rhone-Alpes.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE

lesbonsreflexes.com

TOTAL RAFFINAGE FRANCE

Plateforme de Feyzin

BP 6 - 69551 Feyzin cedex // 04 72 09 50 50 //

Éléments fournis par la direction //
plateforme.feyzin@total.com // www.total.com

L'entreprise

Effectif moyen : 600 personnes
Année d'implantation du site
industriel : 1964



Activités

→ Les installations industrielles de la plateforme sont conçues pour assurer, à partir de pétrole brut (acheminé par oléoduc depuis la Méditerranée), la fabrication de différents hydrocarbures : GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié), carburants (essences, gazole et kérosène), combustibles (fioul domestique, fiouls lourds, brais) et bitumes.

→ La plateforme de Feyzin comprend entre autres unités une distillation atmosphérique, une distillation sous vide, un craqueur catalytique, une unité d'alkylation et un reformeur.

→ A noter la fabrication d'ETBE (éthyl tertio butyl ether) à partir d'éthanol agricole.

→ La plateforme possède également des unités de pétrochimie produisant de grands intermédiaires de la chimie tels éthylène, propylène et butadiène utilisés dans la fabrication de matières plastiques nombreuses et diverses.

Réglementation du site

→ Les arrêtés préfectoraux des 4 mai 1962, 12 décembre 1997 modifié et 3 mars 2006 réglementent les activités du site.

→ L'ensemble des études de dangers des unités industrielles de Feyzin a été révisé entre 2011 et 2013.

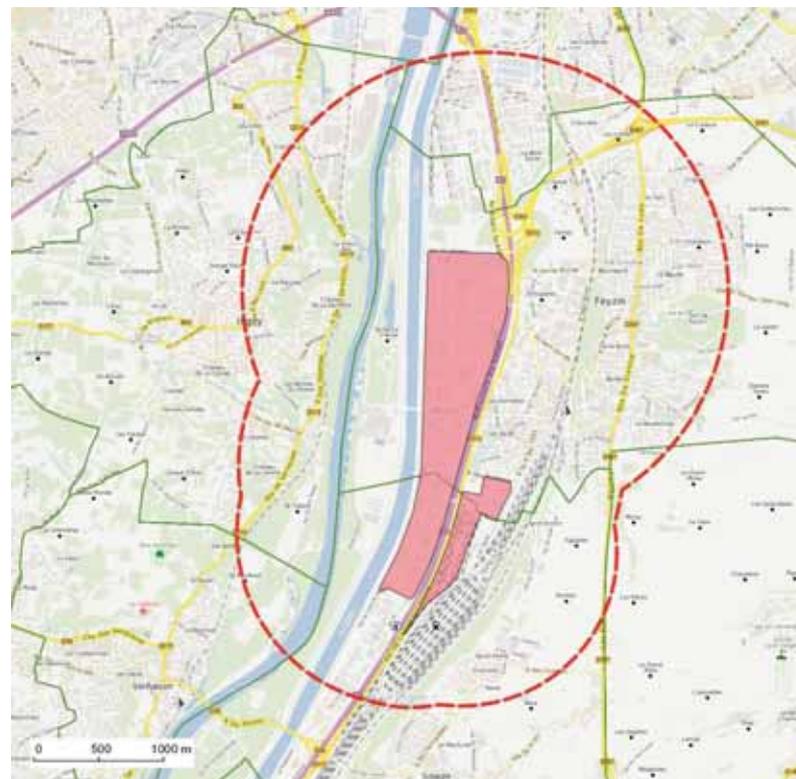
Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
GPL (Butane, propane, éthylène, propylène)		Gaz liquéfié inflammable	Incendie, explosion
Carburants, fiouls	 	Liquides inflammables, dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	Incendie, explosion, pollution
Butadiène, benzène, toluène	 	Liquides inflammables, toxicité spécifique	Incendie, explosion, nuage toxique

Moyens de secours humains

→ Des pompiers professionnels sont présents 24h/24 sur le site, renforcés si nécessaire par des pompiers d'astreinte à domicile et des exploitants formés à la sécurité.

→ En cas d'accident, une cellule de crise est aussitôt activée pour gérer la crise dans toutes ses dimensions (intervention, organisation, communication...). Elle déclenche les moyens humains et matériels nécessaires dans le cadre des différents plans d'urgence établis.



--- Périmètre de la zone à risques (1910 m au Nord et 1500 m au Sud). Il correspond à un scénario d'explosion (UVCE) suite à l'éclatement de la colonne du vapocraqueur, qui délimite le périmètre PPI.

■ Limites de l'établissement.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Moyens de secours matériels

→ Un matériel de pointe : ensemble mobile d'intervention (camions mousse à très grande puissance et réserves d'émulseur, camions à poudre, lances canons, moto-pompes...).

→ Un PC Sécurité équipé selon les normes de la profession (GESIP).

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Formation et habilitations générales et spécifiques pour toute personne pénétrant dans l'établissement.
- ▶ Prévention des risques liés aux procédés et produits (études de dangers, détections feu et gaz...).
- ▶ Strict respect des consignes d'exploitation et de maintenance (habilitations et agréments des entreprises extérieures travaillant sur le site).
- ▶ Séparation des unités de production, des stockages et des postes de chargement/déchargement.
- ▶ Mise en place de sécurité instrumentée.
- ▶ Détections feu, gaz, H₂S et hydrocarbures liquides.
- ▶ Bacs à toit flottant pour le stockage des essences.
- ▶ Division des cuvettes de rétention.
- ▶ Automate de gestion de la sécurité indépendant du système de conduite des unités.
- ▶ Résistance au séisme pour les équipements critiques.

→ Les actions de communication et sensibilisation

- ▶ La plateforme entretient des relations avec l'ensemble de ses voisins (riverains, mairies, associations, industriels, enseignement...).
- ▶ Avec la mairie de Feyzin, elle a mis en place en 2007 la Conférence riveraine, dispositif novateur de dialogue avec ses riverains immédiats.

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

VEOLIA EAU

usine des eaux de Crépieux

555 boulevard Marcel André - 69140 Rillieux-La-Pape /// Tél. 04 72 69 30 00 ///
 Eléments fournis par Frédéric Morand (responsable usine) ///
 usinesdeseauxgl@veoliaeau.fr /// www.veolia.fr

L'entreprise

Effectif moyen : 5 personnes
 Année d'implantation du site
 industriel : 1967



Activités

L'usine de Crépieux assure la production de l'eau potable pour les habitants des collines de Caluire, de la Croix-Rousse et de Fourvière, le plateau de la Duchère et les communes du nord et de l'ouest lyonnais ; soit 25 à 30 % des volumes produits pour les 1 200 000 habitants du Grand Lyon.

- Capacité maximum de production de l'usine d'eau potable : 185 000 m³/j.
- L'eau est désinfectée avec du chlore gazeux.
- Cette usine fonctionne 24h/24.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 2 décembre 1983, complété en 1992 et 2009, réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en 2008.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Installation d'un système de fermeture automatique des cylindres de chlore en cas de fuite.
- ▶ Installation d'un rideau d'eau au-dessus du sas d'accès au local chlore.
- ▶ Les opérations de déchargement et de manutention sont réalisées dans un local fermé et confiné.
- ▶ Utilisation d'un seul réactif chimique.
- ▶ Réalisation du plan d'opération interne en collaboration avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).



Le périmètre de la zone à risques (970 m) correspond à un scénario de rupture brutale ou brèche majeure d'un tank de chlore à l'air libre, qui délimite le périmètre PPI.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Chlore		Gaz toxique liquéfié sous pression, dangereux pour l'environnement	Nuage toxique, pollution

Moyens de secours humains

- Une équipe de dix techniciens habilités "chlore".
- Une astreinte "chlore".
- Une astreinte renfort.
- Une astreinte encadrement.
- Un poste de commande avec deux agents disponibles 24h/24, 365 jours par an.
- Une cellule de gestion de crise.

Moyens de secours matériels

- Local confiné avec un rideau d'eau sur le sas d'accès.
- Deux combinaisons étanches d'intervention pour les agents.
- Une cloche de confinement.
- Une tour de neutralisation à la soude d'une capacité d'une tonne de chlore.
- Un système d'injection sous dépression.
- Deux systèmes de détection de chlore.
- 30 extincteurs.
- 3 poteaux incendies.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATION SUR LE SITE
lesbonsreflexes.com

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

VEOLIA EAU

usine des eaux de Croix-Luizet

Chemin de la Feysine - 69100 Villeurbanne // Tél. 04 72 69 30 00 //

Éléments fournis par Frédéric Morand (responsable usine) //
usinesdeauxgl@veoliaeau.fr // www.veolia.fr

L'entreprise

Effectif moyen : 60 personnes
Année d'implantation du site
industriel : 1976



Activités

L'usine des eaux de Croix Luizet assure la production d'eau potable pour l'ensemble des habitants de l'agglomération Lyonnaise, exceptés ceux des collines de Caluire, Croix-Rousse et de Fourvière, le plateau de la Duchère et les communes du nord et de l'ouest lyonnais ; soit de 70 à 75 % des volumes produits pour les 1 200 000 habitants du Grand Lyon.

- Capacité maximum de production de l'usine d'eau potable : 590 000 m³/j.
- Désinfection de l'eau avec du chlore gazeux.
- Fonctionnement de l'usine 24h/24.

Réglementation du site

- L'arrêté préfectoral du 12 avril 1984, complété en 1992 et 2009, réglemente les activités du site.
- L'étude de dangers a été mise à jour en 2007.

La sécurité au quotidien

→ Les mesures de prévention des risques

- ▶ Installation d'un système de fermeture automatique des cylindres de chlore en cas de fuite.
- ▶ Installation d'un rideau d'eau au-dessus du sas d'accès au local chlore.
- ▶ Les opérations de déchargement et de manutention sont réalisées dans un local fermé et confiné.
- ▶ Utilisation d'un seul réactif chimique.
- ▶ Réalisation du plan d'opération interne en collaboration avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).



Le périmètre de la zone à risques (970 m) correspond à un scénario de rupture brutale ou brèche majeure d'un tank de chlore à l'air libre, qui délimite le périmètre PPI.

Communes concernées : Voir présentation bassin pages 8 à 11

Les risques et leurs effets

PRODUITS CONCERNÉS	PICTOGRAMMES DE DANGER	CARACTÉRISTIQUES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
Chlore		Gaz toxique liquéfié sous pression, dangereux pour l'environnement	Nuage toxique, pollution

Moyens de secours humains

- Une équipe de dix techniciens habilités "chlore".
- Une astreinte "chlore".
- Une astreinte renfort.
- Une astreinte encadrement.
- Un poste de commande avec deux agents disponibles 24h/24 et 365 jours par an.
- Une cellule de gestion de crise.

Moyens de secours matériels

- Local confiné avec un rideau d'eau sur le sas d'accès.
- Deux combinaisons étanches.
- Une cloche de confinement.
- Une tour de neutralisation à la soude d'une capacité d'une tonne de chlore.
- Un système d'injection sous dépression.
- Un double système de détection de chlore.
- 73 extincteurs.
- 5 poteaux incendies.

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Les bons réflexes



Début de l'alerte



Sirène à son modulé durant 3 fois 1 minute 41 coupé par des intervalles de 5 secondes.

A FAIRE



Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



Informez-vous par la radio ou la télévision et respectez les consignes

FRANCE INTER **99.8** ou **101.1**
FRANCE INFO **103.4** ou **105.4**
FRANCE BLEU ISÈRE **101.8**

A NE PAS FAIRE



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, restez à l'abri



Évitez de passer des appels téléphoniques

Fin de l'alerte



Sirène à son continu durant 30 secondes.

Sortez de votre lieu de mise à l'abri et aérez les locaux.
Restez attentif à d'éventuelles consignes complémentaires des autorités.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cette brochure a été élaborée conjointement en Rhône-Alpes par les services de protection civile des préfectures, les industriels concernés et APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel), la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), le SPIRAL (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise) et le SPPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise).